

« Politique Qualité-Environnement du Président et du comité syndical »

Par son projet AREMIS¹-Lure, le Département de la Haute-Saône, associé à la Communauté de communes du Pays de Lure et à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône, entreprend une politique ambitieuse et innovante de développement de son territoire pour impulser le progrès économique en renforçant le lien social et le respect de l'environnement.

Le futur parc industriel d'innovation AREMIS-Lure, ciblé sur la mobilité du futur et la sécurité, doit être une vitrine du développement durable. Il vise la réussite par l'innovation aux plans technologique, social, environnemental et énergétique, et en matière de gouvernance.

Les trois valeurs essentielles qui permettront d'atteindre cet objectif sont les suivantes :

- l'exemplarité sociale,
- l'attachement à l'environnement,
- la loyauté dans la démarche partenariale.

L'exemplarité sociale touche à la dimension humaine du projet en matière d'emplois et de revenus, de qualité de vie, de vivre ensemble, de formation professionnelle, de cohésion sociale, d'égalité homme-femme et de dignité pour tous.

L'attachement à l'environnement concerne le juste équilibre entre préservation et compensation, entre espèces à enjeu aujourd'hui et degré de biodiversité demain, le compromis d'un développement à la fois économique et écologique plutôt qu'une absence de projet qui aurait pour conséquence une dégradation inéluctable des richesses environnementales existantes.

La dimension partenariale repose sur une volonté partagée de dialogue constructif autour d'un projet ambitieux aux multiples enjeux, fondée sur le respect des engagements de chacun inscrits dans une charte et déclinés en contrats d'exigences.

Les objectifs ainsi définis seront repris dans le système de management environnemental et qualité et régulièrement revus pour maintenir le cap d'une amélioration continue dans le respect des impératifs législatifs et réglementaires et la poursuite d'un idéal en matière de développement.

Je nomme Nathalie COIRATON responsable environnement et qualité. Elle veillera au déploiement de cette politique et des objectifs environnementaux au sein de tous nos projets et activités. L'amélioration continue de nos performances en matière d'environnement est un état d'esprit permanent qui doit prévaloir au sein du SYMA AREMIS-Lure.

Le 29 janvier 2013

Le Président du SYMA AREMIS-Lure

Raoul JUIF



¹ Activité, Recherche, Expérimentation sur la Mobilité Innovante et la Sécurité